

**RAPPORT ANNUEL 2017 SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ
DES SERVICES PUBLICS D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF ET NON COLLECTIF**

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le territoire du pays d'Aix de la Métropole Aix-Marseille Provence assure la maîtrise d'ouvrage du Service Public de l'Eau et de l'Assainissement sur l'ensemble de son territoire qui compte 36 communes et une population de 397 980 habitants.

I/ Eau potable

L'exploitation du service public de l'eau est assurée :

- en délégation de service public par quatre sociétés privées pour 26 communes : Beaucueil, Bouc Bel Air, Cabriès, Châteauneuf le Rouge, Coudoux, Eguilles, Fuveau, Jouques, La Roque d'Anthéron, Lambesc, le Puy Ste Réparate, le Tholonel, Les Pennes Mirabeau, Meyrargues, Meyreuil, Peynier, Peyrolles en Provence, Puyloubier, Rognes, Rousset, Saint Antonin sur Bayon, St Cannat, Trets, Vauvenargues, Ventabren, Vitrolles.

- en régie communale ou intercommunale pour 10 communes : Aix en Provence, Gardanne, Gréasque (SIBAM), Mimet (SIBAM), Pertuis (SIVOM Durance Luberon), St Marc Jaumegarde, St Paul Lez Durance, St Estève Janson, Simiane Collongue (SIBAM), Venelles.

Les principales ressources d'alimentation en eau sont le Verdon et la Durance via le canal de Provence et le canal de Marseille.

On compte aussi 14 captages dans des ressources souterraines, notamment dans la vallée de la Durance.

Des achats d'eau traités au SAEPOM (usine des Giraudets située sur la Commune des Pennes Mirabeau) complètent l'approvisionnement.

En 2017, la production de 24 047 815 m³ a été assurée par 59 unités de potalisation.

2 070 km de réseaux ont permis l'alimentation des 107 886 abonnés, avec un rendement moyen de 83 % sur le territoire.

En 2017, le volume d'eau potable facturé a été de 24 284 744 m³.

Des analyses et contrôles périodiques, réalisés par l'exploitant et l'Agence régionale de la Santé, permettent de s'assurer de la qualité de l'eau brute des ressources et de l'eau distribuée au robinet. Ainsi, le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées est de :

→ 99,87 % en ce qui concerne la microbiologie.

→ 99,83 % en ce qui concerne les paramètres physico-chimiques.

Principaux indicateurs de performance

Rendement moyen du réseau : 83 %

Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable : 0,58 %

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau : 40 %

Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées : 2,62/1 000 abonnés

Taux de réclamations : 3,2/1 000 abonnés

II/ Assainissement collectif des eaux usées

L'exploitation du service public de l'eau est assurée :

- en délégation de service public par quatre sociétés privées pour 24 communes : Beaurecueil, Cabriès, Coudoux, Eguilles, Fuveau, Jouques, La Roque d'Anthéron, Lambesc, Le Puy Ste Réparate, Le Tholonet, Les Pennes Mirabeau, Meyrargues, Meyreuil, Peynier, Peyrolles en Provence, Puyloubier, Rognes, Rousset, St Cannat, Trets, Vauvenargues, Ventabren, Vitrolles.

- en régie communale ou intercommunale pour 12 communes : Aix en Provence, Châteauneuf le Rouge, Gardanne, Gréasque (SIBAM), Pertuis, (SIVOM Durance Luberon), St Antonin sur Bayon, St Marc Jaumegarde, St Paul Lez Durance, St Estève Janson, Simiane Collongue (SIBAM), Venelles.

1 540 km de réseau permettent de collecter les eaux usées de 89 473 abonnés. En 2017, le traitement des eaux usées dans les 39 stations d'épuration ont générés 5 000 tonnes de matière sèche de boues, évacuées dans des filières de valorisation conformes à la réglementation (compostage principalement).

Les effluents traités sont rejetés en majorité dans l'Arc et ses affluents. Les autres cours d'eaux dans lesquels il y a des rejets sont : la Touloubre, la Durance et la Cadière.

Principaux indicateurs de performance
Points noirs recensés pour 100 km de réseau de collecte : 6,74
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel : 71 points (sur une échelle de 0 à 120)

III/ Assainissement non collectif

Les missions du Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC) sont les suivantes :

- Contrôle technique et réglementaire relatif à la conception et à la vérification de l'exécution des dispositifs d'assainissement non collectif,
- Diagnostic de bon fonctionnement dans le cadre d'une vente immobilière,
- Contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien (fréquence : 10 ans),
- Conseil aux usagers.

Le nombre d'installations d'assainissement non collectif est estimé à : 25 160

- 24 760 installations d'une capacité inférieure à 20 EH (Equivalent-Habitants),
- 400 installations d'une capacité supérieure à 20 EH.

Type de contrôle	Nombre réalisé en 2017
Examen préalable de conception	456
Vérification de l'exécution	386
Diagnostic de bon fonctionnement	91
Contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien	1 529

Le taux de conformité des installations d'assainissement non collectif est de 94 %.

Le budget du SPANC est équilibré par les redevances payées par les usagers qui se sont élevées à 383 358,69 € en 2017 pour les missions obligatoires.

IV/ Le Prix de l'Eau

Sur la base d'une consommation de 120m³ au tarif ordinaire, le prix de l'eau au 1^{er} janvier 2018 est le suivant :

Le prix moyen pondéré sur le territoire du Pays d'Aix sur la base d'une consommation de 120m³ est de :

- 3,46 € TTC / m³ sur les communes en délégation de service public,
- 2,9 € TTC / m³ sur les communes en régie.

L'annexe 8 du RPQS précise le tarif de l'eau pour les communes en territoire.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé :

- APPROUVE le rapport annuel 2017 sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement collectif et non collectif,

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 32
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 29 Mars 2019
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

MR FABRICE VEGA